

# CONFLITS DANS L'AIR

COMMUNIQUÉS DE SECTION - ORLY



## F-SDRH, do you read me ?

LA SECTION LOCALE, SUITE AUX DEMANDES DU SERVICE RESTÉES LETTRES MORTES, A DE NOUVEAU SAISI SON BUREAU NATIONAL AU SUJET DE LA FORMATION INITIALE ET DES PROJETS EN COURS.

LE BN A AINSI ADRESSÉ LES COURRIERS SUIVANTS AU DSNA ET AU SRDH.

### Formation initiale

Problème identifié depuis bien longtemps, les AVE en formation à Orly subissent des pertes de primes considérables. Malgré les demandes de prorogation accordées ponctuellement, la perte financière reste énorme.

**Et vous, seriez-vous prêts à perdre plus de 20000€ suite à votre changement d'affectation ?**

En tout cas, cela ne pose jusqu'à présent aucun problème à l'encadrement, qui peine à reconnaître que les lenteurs de formation que les stagiaires vivent sont AUSSI dues à sa gestion déplorable des effectifs.

**Le Bureau National, ayant soumis depuis longtemps une liste des AVE dans cette situation, demande au SDRH de finaliser rapidement cette démarche en réattribuant les primes perdues aux AVE en question.**

### Subdivision Contrôle

Comme nous l'évoquions dans le communiqué précédent, l'effectif de la subdivision CTL est dans un état plus que critique.

Plus de chef de Sub, plus qu'un seul assistant de subdivision...

La Commission de Pourvoi des Emplois (CPE) décidera des agents retenus le vendredi 11 décembre.

**Le Bureau National demande au SDRH, en fonction des agents retenus, qu'il les affecte le plus rapidement possible.**

### Gestion du projet SYSAT

Le projet SYSAT va rapidement prendre de l'ampleur et générer ainsi de fortes charges de travail dans les différentes subdivisions.

Cela va sans dire que l'armement actuel des différentes subdivisions n'est pas étalonné pour gérer, en plus des multiples évolutions prévues, un projet d'une telle envergure.

**C'est pourquoi le Bureau National demande au SDRH d'ouvrir un poste d'un assistant de subdivision pour ce projet. Resterait au service à déterminer dans quelle subdivision.**

### Examineurs vs 2015/340

Dans ce dossier, le SDRH renvoie la balle au DSNA, la circulaire précisant le nombre de mandats PC examinateurs émanant de la DSNA.

La circulaire précise au passage que « **le nombre d'examineurs nécessaires [...] est défini après avis du CT compétent pour l'organisme, en fonction du nombre d'agents en formation en unité** ».

Augmenter le nombre d'examineurs à Orly ne devrait donc être qu'une formalité...

Malgré cela, le SDRH préfère « temporiser » et attendre les effets potentiels de l'IR ATCO 2015/340 pour s'engager dans une réforme du nombre d'examineurs... Mais les examens pratiques n'attendront pas début 2017 !!!

**Le Bureau National du SNCTA demande donc au DSNA, au regard des ratios stagiaires/examineurs des autres centres, de créer 3 mandats d'examineurs supplémentaires.**

Nos demandes ne sont pas exagérées, ni celles d' « enfants gâtés »...

Elles reflètent simplement à quel point l'administration centrale se désintéresse de ses agents, et de la situation alarmante dans laquelle nombre de ses centres sombrent...

Le SNCTA ne l'entend pas ainsi et ne laissera pas tomber.

